

<https://ecoleetsociete.se-unesa.org/Evaluations-de-mi-CP-le-ministre-persiste>



école & société

# Évaluations de mi-CP : le ministre persiste

- Éducation - L'école -

Date de mise en ligne : mardi 15 février 2022

---

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

---

Chassez le naturel, il revient au galop ! Alors que tous les syndicats demandaient que les évaluations de mi-CP ne soient pas obligatoires cette année, les enseignants du premier degré viennent de recevoir, par un message du DGesco, le nouveau calendrier des évaluations nationales de mi-CP.

Ces évaluations nationales sont programmées ainsi :

- Pour les académies de la zone B :  
Passations du 28 février au 11 mars. Saisie des résultats possible jusqu'au 18 mars.
- Pour les académies de la zone A :  
Passations du 7 au 18 mars. Saisie des résultats possible jusqu'au 25 mars.
- Pour les académies de la zone C :  
Passations du 14 au 25 mars. Saisie des résultats possible jusqu'au 1er avril.

Alors que les enseignants ne sont pas encore sortis de la gestion épuisante de l'épidémie et que les perturbations dans les apprentissages restent importantes, cette nouvelle, c'est la perspective d'une charge supplémentaire de travail dont l'intérêt pédagogique reste à démontrer dans ce contexte exceptionnel. Ce à quoi les enseignants aspirent à la rentrée des vacances d'hiver, c'est à retrouver un fonctionnement ordinaire, à faire en sorte que tous leurs élèves renouent avec les apprentissages dans un climat serein.

Le ministre montre une fois de plus à quel point il est en décalage avec la réalité des écoles et avec les attentes des personnels. Le SE-Unsa avait demandé que le ministre fasse confiance à la professionnalité des enseignants et qu'il leur laisse le choix d'utiliser les évaluations ou pas. Le ministre a préféré imposer.

Le SE-Unsa apportera son soutien aux enseignants qui feront le choix de ne pas faire passer ces évaluations.